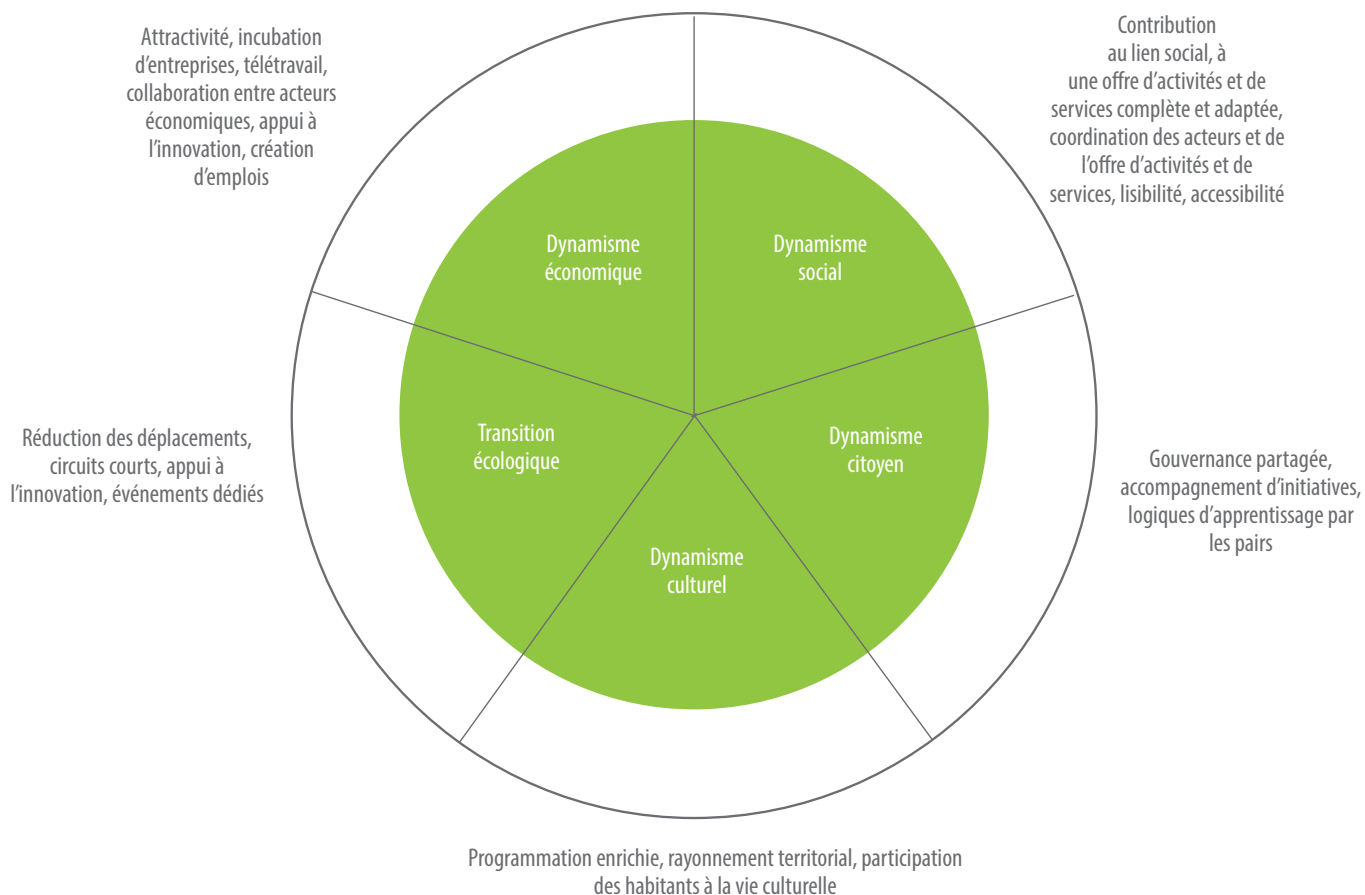


FICHES IMPACTS

Les impacts des tiers-lieux





IMPACT 0 : IMPACTS ET INDICATEURS PARTAGÉS

Familles d'impacts	Impacts prioritaires	Description	Indicateurs
Dynamisme social	Le tiers-lieu est un vecteur de participation à la vie locale et de lien social sur le territoire	Des publics de tous âges, profils, et notamment des publics auparavant peu impliqués dans les associations locales participent à la vie du TL	<ul style="list-style-type: none"> • Chiffres de fréquentation du TL : visites uniques • Chiffres de fréquentation du TL par type d'activité hebdomadaire/mensuelle : suivi visites uniques + suivi par type d'activité • Caractéristiques des publics accueillis au global : genre, tranches d'âges, localités d'habitation, situation professionnelle
		Les habitants participent à davantage d'activités/animations sur leur territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Part des usagers déclarant que le TL a fait évoluer leur participation à des activités collectives
		Les TL créent une nouvelle offre d'animation locale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures territoriales impliquées dans le TL (collectivités, associations, entreprises) • Caractéristiques de ces structures territoriales : nombre de salariés, statut juridique, secteur d'activité, localité d'implantation • Nature de l'implication des structures territoriales : création d'une activité, participation simple, appui logistique, soutien financier, aide à la communication, participation à la gouvernance... • Nombre d'activités collectives proposés au sein du TL + évolution dans le temps (chiffres annuels) • Fréquence des activités collectives proposées au sein du TL
Dynamisme citoyen	Le tiers-lieu renforce le pouvoir d'agir de tous les habitants	Les publics fréquentant le TL proposent et participent au lancement de nouvelles activités/projets	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités initiées par les usagers • Part des usagers activement impliqués dans le projet de TL (soutien régulier, participation à la gouvernance...) • Part des usagers déclarant que le TL a fait évoluer leur engagement dans la vie locale (engagement associatif, participation à la démocratie locale...)
	Le tiers-lieu contribue au renforcement des connaissances et des compétences de ses usagers	Les usagers du TL participent activement à des ateliers thématiques et échanges de savoir au sein des TL	<ul style="list-style-type: none"> • Part des usagers déclarant mettre des compétences à disposition du TL ou des autres usagers • Part des usagers déclarant avoir gagné en compétences grâce à leur participation à des activités du TL

Familles d'impacts	Impacts prioritaires	Description	Indicateurs
Dynamisme culturel	Le tiers-lieu contribue à élargir l'offre culturelle et à la rendre accessible à tous les publics.	Les TL promeuvent une programmation artistique et culturelle de qualité (dont issue du patrimoine local)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements culturels et artistiques/an initiés par le TL • Nombre d'institutions culturelles (musées, conservatoires, théâtres...) associées à des actions ou événements du TL • Nombre d'actions ou d'événements culturels territoriaux auxquels participe le TL sur son territoire : participation simple, appui logistique, soutien financier, aide à la communication...
		Les TL contribuent à rendre la programmation artistique et culturelle accessible à une grande diversité de publics.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre + caractéristiques des publics accueillis au cours des actions et événements culturels (genre, tranches d'âge, localités d'habitation) • Part des usagers déclarant que le TL a fait évoluer leurs pratiques culturelles
Transition écologique	Le TL favorise la réduction des déplacements sur le territoire	Le TL, en (co-) créant de nouveaux services utiles de proximité, permet aux habitants de réduire leurs déplacements	<ul style="list-style-type: none"> • Part des usagers déclarant avoir réduit leurs déplacements grâce aux services proposés par le TL (activités collectives, services et vente de produits de proximité y compris MFS, etc.) • Part des télétravailleurs déclarant que le TL leur a permis de réduire leurs déplacements professionnels (dont distance économisée ?)
	Le TL incube des solutions en faveur du développement durable	Le TL impulse des alternatives durables en matière de consommation et de sensibilisation à la transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Part des usagers (individuels + organisations) qui déclarent que le TL contribue à les sensibiliser à la transition énergétique • Part des usagers (individuels + organisations) qui déclarent que le TL contribue à modifier leurs habitudes de consommation
Dynamisme économique	Le TL est un catalyseur de projets et de coopérations entre les acteurs du territoire	Les associations et les entreprises du territoire proposent de nouveaux services/nouvelles activités en lien avec le TL	<ul style="list-style-type: none"> • Part de structures impliquées dans le TL déclarant que le TL leur a permis d'initier de nouvelles collaborations
	Le TL soutient l'activité économique locale	Le TL favorise le développement d'activités et la création d'emplois directs et indirects sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'emplois directs créés au sein du TL et caractéristiques : équivalent ETP, type de contrat • Part de structures impliquées dans le TL qui déclarent que le TL a contribué à leur activité économique • Nombre de professionnels hébergés au sein du TL (si espace de coworking) et profils : travailleur indépendant, créateur d'entreprise, salarié...

IMPACT 1 : LES TIERS-LIEUX CONTRIBUENT AU DYNAMISME SOCIAL DE LEUR TERRITOIRE

Le tiers-lieu est un vecteur de participation à la vie locale et de lien social sur le territoire. Il contribue également à un accès aux droits et à un enrichissement de l'offre d'activités et de services proposée aux habitants.

Ce dynamisme social revêt deux dimensions principales :

- Les habitants du territoire franchissent librement la porte du tiers-lieu, ce qui leur donne accès à des activités et des services utiles, à du lien social dans un cadre de mixité, et, si besoin, à un accompagnement social adapté.
- Les acteurs du territoire peuvent bénéficier des infrastructures et de la facilitation proposées par le tiers-lieu pour simplifier l'accès à leurs activités et services, pour enrichir leur offre, pour se mettre en lien et pour innover.
- Le tiers-lieu favorise également une meilleure interconnaissance entre ces acteurs.

Ces dimensions sont soulignées dans le rapport « Nos Territoires en Action » de France Tiers-Lieux¹ :

« Le tiers-lieu accueille une diversité de publics, offre un cadre favorable au croisement des idées, encourage la libre expérimentation et facilite ainsi la mise en mouvement d'une communauté autour de problématiques collectivement identifiées. Ce sont ces formes de R&D sociale qui font émerger des réponses concrètes, connectées aux réalités de terrain : produit, service, changement organisationnel, évolution législative, politique publique... (...) »

Le rôle du facilitateur de tiers-lieu est d'accueillir les bénéficiaires, de recueillir leurs besoins et, le cas échéant, de les orienter vers des services publics ou des structures associatives spécialisées. Il peut même accueillir en son sein des permanences de ces acteurs (...) pour des rencontres dédiées afin d'éviter les ruptures de parcours. (...) »

Les tiers-lieux sont donc propices aux rencontres, favorables au lien social et à la confiance en soi dans un parcours d'accompagnement global. »

1. France Tiers-Lieux, Nos Territoires en Action, Rapport 2021

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Votre tiers-lieu porte un espace de vie sociale (EVS). Les spécificités des impacts des tiers-lieux EVS en lien avec le dynamisme social sont précisés dans la [fiche impact I1 EVS](#).
- Votre tiers-lieu est largement ouvert à des publics variés et leur propose des activités et des services qui favorisent la rencontre, le lien social, le bien-vivre ensemble.
- Votre tiers-lieu développe ou accueille en son sein des activités et des services utiles à la population.
- Votre tiers-lieu favorise la visibilité, la lisibilité et l'accès à des activités et des services développés par des acteurs institutionnels, associatifs ou des entreprises de votre territoire.
- Votre tiers-lieu accompagne le développement d'activités ou de services nouveaux ou innovants pour le territoire.

Quelques exemples

Tiers-Lieu/Service ou Activité	Besoin identifié	Actions mises en place	Partenaires de l'action	Impacts recherchés	Évaluation
Briouze (61) Mobilité Solidaire	Certains publics sont en difficulté de mobilité sur de petites distances, car ils n'ont pas de véhicule, ou parce que leur situation de santé ne leur permet plus de conduire.	Mise en place d'un service de mobilité solidaire, qui permet aux publics les plus fragiles de se rendre dans les lieux de la vie quotidienne ou de réaliser des démarches administratives.	Municipalité, EHPAD, Caf	Un accès à la mobilité, et indirectement un accès à des services et activités essentielles.	Nombre de personnes utilisant le service de mobilité solidaire chaque année.
Damville (27) Accompagnement à la scolarité et soutien à la parentalité	Certains enfants scolarisés sur le territoire n'ont pas accès à un accompagnement scolaire adapté (parents qui travaillent, troubles de l'apprentissage, etc.)	Mise en place d'un CLAS (Contrat d'Accompagnement à la Scolarité) ; Dispositif d'accompagnement proposé aux élèves de deux communes par des bénévoles.	Caf, Municipalité, 2 écoles du territoire	Rétablir l'égalité des chances face à la réussite scolaire, dédramatiser les devoirs, accompagner les parents	Nombre de bénévoles mobilisés Nombre d'enfants accompagnés Satisfaction des parents
Gavray (50)/Forum de l'emploi et de la jeunesse (Reporté cause Covid)	Les informations et les ressources disponibles pour accompagner les jeunes dans leur insertion sont concentrées à Coutances, commune peu accessible aux jeunes faute de transports en commun.	Organisation d'une journée thématique sur l'emploi des jeunes portée en partenariat entre Familles Rurales et la Mission Locale, réunissant les acteurs de l'emploi, du recrutement et de la formation.	Mission Locale, EPN, Intercommunalité	Permettre aux jeunes de construire des projets d'insertion de manière sereine grâce à un accès à l'information.	Nombre de participants à la journée Nombre de partenaires associés Satisfaction des participants

Comment évaluer cet impact ?

En démontrant que :

- Vous avez identifié des besoins des habitants.
- Votre tiers-lieu est identifié et fréquenté par une grande diversité d'habitants du territoire.
- Les activités et les services proposés dans le cadre du tiers-lieu répondent aux envies et aux besoins des habitants.
- Des acteurs clés du territoire participent à l'offre du tiers-lieu, contribuent à l'enrichir et sont amenés à collaborer aux services du tiers-lieu.

EXEMPLES D'INDICATEURS* PERTINENTS

Indicateurs quantitatifs :

- Fréquentation du tiers-lieu
- Profils socio-démographiques des usagers du tiers-lieu
- Nombre de services et d'activités proposés au sein du tiers-lieu
- Diversité des publics fréquentant les mêmes activités et/ou services
- Nombre de partenaires en lien avec les activités et les services proposés
- Réduction de la distance moyenne d'accès à certaines activités/services proposés au sein du tiers-lieu

Indicateurs qualitatifs :

- Capacité du tiers-lieu à identifier des besoins des habitants sur le territoire
- Adéquation entre les réponses proposées et les besoins identifiés
- Satisfaction des habitants par rapport aux activités et aux services proposés
- Part des adhérents qui déclarent avoir rencontré de nouvelles personnes grâce au tiers-lieu
- Exemples de personnes qui sont sorties de leur isolement grâce au tiers-lieu
- Exemples de nouvelles activités/services proposés par les partenaires au sein du tiers-lieu

OUTILS D'ÉVALUATION

Fiche n°	Quel outil ?	Pour quoi faire ?
1	Le registre de programmation et d'activités	– Mesurer les usages des adhérents en termes de services et d'activités
2	La Base Adhérents et partenaires	– Décrire les caractéristiques socio-démographiques des usagers du tiers-lieu
3	Les questionnaires	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les besoins des habitants – Valider la pertinence des activités et des services proposés – Mesurer le renforcement du lien social permis par le tiers-lieu – Mesurer l'amélioration de l'accès à certaines activités et certains services grâce au tiers-lieu
4	Les temps de réunion et d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les acteurs du territoire et les réponses qu'ils apportent aux besoins des habitants – Identifier le rôle du tiers-lieu dans l'amélioration de la visibilité des activités proposées et de leur fréquentation – Caractériser les apports du tiers-lieu en termes d'innovation
5	L'animation d'ateliers participatifs	<ul style="list-style-type: none"> – Faire réagir les usagers sur l'utilité sociale du tiers-lieu – Documenter avec les partenaires les apports du tiers-lieu pour eux-mêmes et pour le territoire

POUR ALLER PLUS LOIN

- Etude Familles Rurales : Quels impacts des associations en milieu rural ?
- France Tiers-Lieux : Nos Territoires en Action, Rapport 2021

IMPACT 1/EVS : LES TIERS-LIEUX EVS JOUENT UN RÔLE PARTICULIER DANS LE DYNAMISME SOCIAL DE LEUR TERRITOIRE

Le tiers-lieu est un vecteur de participation à la vie locale et de lien social sur le territoire (Cf. [fiche I1](#)). Cet impact est d'autant plus avéré pour les tiers-lieux qui portent un projet d'EVS. En effet, le dynamisme social est au cœur de la mission même des EVS.

1. L'EVS propose un accès à des services et des activités qui répondent aux besoins des habitants

« Proposer des services utiles à la population » est l'une des missions essentielles des espaces de vie sociale.

La Caf indique notamment que « *L'espace de vie sociale est une structure associative de proximité qui vise à (...) répondre aux besoins repérés sur un territoire.* »

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Le diagnostic de territoire* a fait émerger des besoins non pourvus et des attentes d'activités et de services de la part des habitants et des acteurs locaux.
- Votre EVS propose des activités et/ou services utiles aux habitants, en lien avec le diagnostic de territoire.
- Votre projet facilite l'accès à des services et des activités proposés par d'autres structures locales (en les rendant plus visibles, plus lisibles, plus accessibles).
- L'EVS soutient des projets/actions/activités impulsés par les habitants eux-mêmes (dimension participative).

Pour évaluer cet impact particulier, vous pouvez démontrer que vos activités et vos services sont en lien avec les besoins des habitants, et que vous mettez les habitants en lien avec des activités et services proposés par d'autres acteurs du territoire.

2. L'EVS contribue au renforcement du lien social et propose des opportunités de vivre ensemble

« L'espace de vie sociale développe des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux* et familiaux, et les solidarités de voisinage. »

Parmi ses principales finalités, la Caf souligne le rôle des espaces de vie sociale pour favoriser :

- « *L'inclusion sociale* et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;*
- *Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale* sur le territoire, pour favoriser le mieux vivre ensemble.* »

Cet impact est au cœur de la mission des EVS. Il est particulièrement avéré si...

- Le diagnostic de territoire* a fait émerger l'existence de publics isolés, des difficultés de rencontre entre certains publics, une méconnaissance entre certaines populations.
- Votre EVS propose des activités dont la finalité principale est la lutte contre l'isolement et le renforcement du lien social.
- Votre projet facilite l'accès à des activités qui favorisent le lien social.

Pour évaluer cet impact particulier, vous pouvez démontrer que vos actions touchent une diversité de publics en termes d'âges, de lieux de vie, de situations familiales, de situations sociales... et que vos actions favorisent la rencontre entre ces différents types de publics.

Il est également pertinent de montrer que vous permettez à certains publics particulièrement fragiles de sortir de leur isolement.

3. Votre EVS accompagne des partenariats concrets au service de besoins locaux

En réponse aux besoins du territoire, les EVS peuvent développer ou faciliter des partenariats pour proposer des activités et des services utiles à la population.

L'espace de vie sociale se positionne ainsi comme un catalyseur de partenariats sur son territoire.

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Le diagnostic de territoire a fait émerger des besoins non pourvus et des attentes d'activités et de services de la part des habitants et des acteurs locaux.
- Vous avez conçu des services et des activités en partenariat avec des acteurs du territoire.
- Votre EVS accompagne la mise en lien et la collaboration entre différents acteurs du territoire.

Pour évaluer cet impact particulier, vous pouvez démontrer que vous collaborez avec des acteurs locaux dans l'identification et la réponse aux besoins des habitants. Il est également intéressant de vérifier que les acteurs locaux identifient votre EVS comme un partenaire possible quand ils cherchent à développer de nouvelles activités ou de nouveaux services. Enfin, il est possible de montrer comment vous facilitez les liens entre acteurs locaux autour des besoins des habitants.

4. Votre EVS favorise une meilleure interconnaissance, des liens renforcés entre acteurs associatifs et institutionnels

Par l'organisation de moments de convivialité, d'échanges et de travail, l'espace de vie sociale favorise la rencontre et l'interconnaissance entre les acteurs du territoire.

L'espace de vie sociale joue ainsi un véritable rôle de facilitateur de liens.

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Le diagnostic de territoire a fait émerger une méconnaissance entre acteurs institutionnels et acteurs associatifs de votre territoire.
- Vous proposez des événements et/ou des temps d'échanges qui favorisent la rencontre entre différents acteurs.

Pour évaluer cet impact particulier, vous pouvez vous attacher à démontrer que vous êtes identifiés par les acteurs du territoire comme une structure ressource et de mise en lien avec les autres acteurs locaux. Il est possible de valoriser les actions et les événements organisés pour favoriser la rencontre et les échanges entre acteurs du territoire, et la communication qui est faite sur leurs actions et actualités.

POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'ÉVALUATION

Outre les outils proposés dans la [fiche I1](#), vous pouvez utiliser votre diagnostic de territoire et vos fiches actions pour mesurer ces impacts.

Fiche n°	Quel outil ?	Pour quoi faire ?
6	La recherche documentaire	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les besoins des habitants – Identifier les acteurs du territoire et les réponses déjà apportées
7	Les fiches action	<ul style="list-style-type: none"> – Relier les besoins identifiés et les actions proposées – Identifier les actions qui ont pour objectif la lutte contre l'isolement et le renforcement du lien social – Isoler les actions menées en collaboration avec des acteurs du territoire <ul style="list-style-type: none"> – Construire des indicateurs d'évaluation

POUR ALLER PLUS LOIN

- Espaces de vie sociale : Évaluez vos impacts/Kit Méthodologique, EEXISTE pour la fédération nationale Familles Rurales, avec le soutien de la Cnaf



IMPACT 2 : LES TIERS-LIEUX CONTRIBUENT AU DYNAMISME CITOYEN DE LEUR TERRITOIRE

Le tiers-lieu contribue à l'engagement des habitants dans la vie locale, associative et citoyenne.

En ce sens, il se positionne comme **exemple d'espace citoyen** : sa manière de construire des projets et d'impliquer les habitants en fait un espace unique pour encourager l'engagement et la participation de chacun. Ceci se traduit le plus souvent dans sa gouvernance qui se veut participative voire horizontale, en donnant une voix et une place aux différentes composantes du territoire.

De plus, le tiers-lieu se positionne souvent comme lieu d'orientation qui informe les habitants et leur permet d'identifier les initiatives et les associations auprès desquelles ils pourraient s'engager. Il peut également être un **espace d'accompagnement d'initiatives portées par les habitants et les acteurs du territoire** : il accueille et accompagne les projets de chacun et, par le collectif, favorise le passage à l'action.

« Le tiers-lieu est une porte d'entrée sociale qu'il est facile de franchir, sans barrière à l'entrée, sans frein financier. Il offre un cadre démocratique grâce auquel chaque personne peut s'exprimer, et cherche à dépasser les intérêts personnels pour une finalité collective. (...) Les « bénéficiaires » sont encouragés à devenir acteurs de leur situation. Il est rare de faire « à la place de », les tiers-lieux accompagnent et créent les conditions pour que chacun soit en capacité de faire par soi-même¹. »

Cette prise d'initiative est favorisée par le fait que le tiers-lieu offre un espace d'apprentissage qui accompagne le parcours des habitants et rend possible le passage à l'action. Cet espace d'apprentissage se caractérise le plus souvent par un apprentissage par les pairs et par un apprentissage « par le faire ».

« En 2017, François Taddei publie le rapport "Vers une société apprenante", proposant que chaque individu puisse, grâce aux tiers-lieux, co-construire et partager ses savoirs, documenter ses projets et avoir accès aux outils pour les réaliser. Outre les savoirs et savoir-faire, c'est aussi le savoir transmettre qui caractérise l'écosystème. (...). Dans les tiers-lieux, la libre pratique, la prise d'autonomie et la désacralisation des savoirs - la transmission des savoirs n'est plus la chasse gardée des populations diplômées - participent du développement et de l'épanouissement personnel et professionnel². »

1. France Tiers-Lieux, Nos Territoires en Action, Rapport 2021

2. Ibidem

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Votre tiers-lieu s'appuie sur des modalités de gouvernance partagée et offre un espace ouvert à la prise d'initiative et au portage de projet par le plus grand nombre.
- Votre tiers-lieu propose spécifiquement un accompagnement des habitants et des organisations locales qui souhaitent porter un projet au service de leur territoire.
- Votre tiers-lieu offre un espace d'apprentissage par les pairs et de renforcement des compétences qui encourage la prise d'initiative et le passage à l'action.

Quelques exemples

Tiers-Lieu/Service ou Activité	Besoin identifié	Actions mises en place	Partenaires de l'action	Impacts recherchés	Évaluation
Ambierle (42), Actions jeunes	En accompagnant les jeunes dès leur plus jeune âge dans la connaissance de leur territoire et dans l'action, ils auront envie de devenir acteurs de leur territoire et de s'y impliquer	<p>Organisation d'actions à destination des plus jeunes autour de la sensibilisation à l'environnement sur le territoire.</p> <p>Mise en place d'une représentation des jeunes au sein du conseil d'administration</p> <p>Accompagnement des autres associations du territoire pour favoriser la place des jeunes</p>	Municipalité, Caf, Communauté d'Agglomération, Département	<p>Implication des jeunes dans des actions concrètes sur le territoire (tri, organisation de manifestation...)</p> <p>Prise en compte des jeunes dans la gouvernance du tiers-lieu et des associations locales</p>	<p>Assiduité des jeunes aux activités qui leur sont proposées</p> <p>Présence de jeunes aux réunions du Conseil d'administration</p> <p>Satisfaction des parents</p>
Les Premiers Sapins (25), Permanences d'accompagnement	Un besoin d'accompagnement des habitants dans la réalisation de leurs projets	Des permanences d'accueil et d'accompagnement des projets des habitants de tous âges	Municipalité, Caf	Accompagnement de jeunes pour la création d'un skate park, accompagnement d'un groupe d'habitants pour la création d'un poulailler partagé, accompagnement d'entreprises locales pour la mise en place d'une formation SST...	<p>Nombre de personnes accompagnées dans la réalisation d'un projet</p> <p>Nombre et nature des projets accompagnés</p>

Comment évaluer cet impact ?

En démontrant que :

- Vos modalités de fonctionnement et de gouvernance sont ouvertes et permettent à une diversité d'habitants et d'acteurs locaux d'être force de proposition et de participer au portage de projets au sein de votre tiers-lieu ;
- Certains de vos activités et vos services sont tournés vers l'accueil et l'accompagnement d'initiatives d'habitants et d'acteurs locaux ;
- Cet accompagnement répond aux besoins des personnes accueillies et leur permet effectivement de passer à l'action et de s'engager sur leur territoire ;
- Les usagers de votre tiers-lieu renforcent leur connaissance des opportunités d'engagement dans leur territoire et développent des compétences utiles à cet engagement.

EXEMPLES D'INDICATEURS* PERTINENTS

Indicateurs quantitatifs* :

- Nombre et nature des activités et des services tournés vers l'accueil et l'accompagnement des initiatives d'habitants
- Nombre et nature des activités et des services tournés vers l'apprentissage par les pairs et le développement de compétences utiles à l'engagement citoyen
- Profils des publics qui bénéficient de ces activités et des services, notamment selon certaines caractéristiques
 - Tranche d'âge
 - Genre
 - Situation familiale
 - Situation sociale
 - Lieu de vie
- Nombre d'associations partenaires autour des questions de participation des habitants

Indicateurs qualitatifs* :

- Modalités de gouvernance du tiers-lieu
- Capacité du tiers-lieu à renouveler l'engagement de bénévoles et à renouveler sa gouvernance
- Part des usagers qui considèrent le tiers-lieu comme un lieu d'accompagnement de projets
- Satisfaction des publics accompagnés dans la réalisation de leurs projets
- Part des habitants qui ont le sentiment d'avoir acquis des savoirs et/ou développé des compétences grâce au tiers-lieu

FICHES IMPACTS (IMPACT 2)

- Retours des habitants sur leurs souhaits/leurs pratiques d'engagement dans la vie locale
- Retours des associations partenaires sur les actions encourageant la participation des habitants
- Retours des associations partenaires quant au recrutement de nouveaux adhérents/bénévoles
- Retours des associations partenaires quant aux compétences des nouveaux adhérents/bénévoles
- Exemples de personnes/d'initiatives accompagnées

OUTILS D'ÉVALUATION

Fiche n°	Quel outil ?	Pour quoi faire ?
1	Le registre de programmation et d'activités	<ul style="list-style-type: none"> – Mesurer le nombre et la diversité des actions visant à l'engagement citoyen des habitants – Mesurer la diversité des personnes et des acteurs qui ont porté des activités, services et événements au sein du tiers-lieu
2	La Base Adhérents et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> – Décrire les caractéristiques socio-démographiques des usagers participant à la gouvernance et aux différents projets du tiers-lieu – Décrire les caractéristiques de l'écosystème partenarial du tiers-lieu
3	Les questionnaires	<ul style="list-style-type: none"> – Mesurer l'engagement des habitants et/ou des usagers du tiers-lieu dans la vie locale – Mesurer la perception des habitants quant au rôle du tiers-lieu dans la prise d'initiative et l'engagement des habitants – Evaluer les compétences développées par les usagers du tiers-lieu (ou par les membres de la gouvernance)
4	Les temps de réunion et d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> – Comprendre la perception des acteurs associatifs locaux et des élus quant au rôle du tiers-lieu dans la participation des habitants et des acteurs locaux à la vie locale
5	L'animation d'ateliers participatifs	<ul style="list-style-type: none"> – Faire réagir les partenaires sur le rôle du tiers-lieu dans la participation des habitants et des acteurs locaux à la vie locale

POUR ALLER PLUS LOIN

- Etude Familles Rurales : Quels impacts des associations en milieu rural ?
- France Tiers-Lieux : Nos Territoires en Action, Rapport 2021

IMPACT 2/EVS : LES TIERS-LIEUX EVS JOUENT UN RÔLE PARTICULIER DANS LE DYNAMISME CITOYEN DE LEUR TERRITOIRE

Le tiers-lieu est un vecteur de participation à la vie locale et de prise d'initiative des habitants, au sein du tiers-lieu et au-delà (Cf. [fiche I2](#)). Cet impact est d'autant plus avéré pour les tiers-lieux qui portent un projet d'EVS. En effet, le dynamisme citoyen est au cœur de la mission même des EVS.

1. L'Espace de vie sociale est un espace qui accueille, qui écoute et qui accompagne les habitants

L'accueil ouvert à tous les habitants est l'un des principes de fonctionnement des espaces de vie sociale. Ceci se reflète dans les spécificités des EVS soulignées par la Caf :

« Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, l'espace de vie sociale accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ». »*

L'accueil, l'écoute et l'accompagnement font partie des principes de fonctionnement des espaces de vie sociale. Cet impact est particulièrement avéré si...

- Le diagnostic de territoire a fait émerger le besoin d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour les habitants et leurs projets.
- Votre EVS propose des permanences d'accueil et d'écoute ouvertes à tous.
- Votre EVS accompagne les habitants dans le renforcement de certaines compétences.
- Votre projet se positionne comme un lieu d'accompagnement des habitants et d'orientation vers des structures et des ressources existantes en réponse à leurs besoins.

Pour évaluer cet impact particulier, vous pouvez démontrer que certaines de vos activités et vos services sont tournés vers l'accueil, l'écoute et l'accompagnement, et que cet accueil est ouvert à tous types de publics. Il est aussi important de démontrer que cet accompagnement répond aux besoins des publics accueillis, et que les publics accompagnés gagnent en autonomie et développent des compétences.

2. L'EVS offre aux habitants la possibilité de s'engager concrètement sur leur territoire

« Les espaces de vie sociale s'appuient sur la participation pour lutter contre les exclusions, favoriser le développement des compétences et la prise de responsabilités dans la vie sociale du territoire.*

Principe fondateur et plus-value de l'animation de la vie sociale, la participation concerne à la fois les bénévoles impliqués dans la vie de la structure, mais aussi les usagers de la structure et les habitants du territoire. »*

Les EVS offrent aux habitants des opportunités d'engagement par le biais du bénévolat, du développement de compétences ou encore de l'accompagnement de projet. Cet impact est particulièrement avéré si...

- Le diagnostic de territoire a fait émerger un enjeu de favoriser la participation des habitants à la vie de leur territoire.
- Votre EVS encourage l'engagement bénévole au quotidien et au sein des instances de votre association.
- Votre EVS propose un accompagnement aux projets des habitants et des autres structures du territoire.
- Votre EVS est une interface qui peut orienter vers d'autres structures au sein desquelles les habitants peuvent s'engager ou auprès desquelles ils peuvent trouver un accompagnement complémentaire dans la réalisation de leurs projets.

Pour évaluer cet impact particulier, vous pouvez démontrer que votre EVS associe des habitants à la conception et à la réalisation de ses projets, et que votre gouvernance reflète la diversité des habitants de votre territoire. Vous pouvez souligner vos activités d'accompagnement de certains publics ciblés en lien avec votre diagnostic de territoire, et que vous les encouragez dans la réalisation de leurs projets. Enfin, vous pouvez décrire vos actions conjointes avec d'autres associations pour encourager la participation des habitants.

3. Votre EVS contribue à faire évoluer le regard des habitants sur leur territoire

En impliquant les habitants et en offrant un espace pour leurs initiatives, en valorisant les projets et les dynamiques du territoire et en contribuant à l'émergence de nouveaux projets, les EVS contribuent à faire évoluer le regard des habitants sur leur territoire. Connaissance des ressources disponibles, fierté d'appartenance, envie de s'engager sont des effets positifs pour les habitants et pour le territoire.

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Le diagnostic de territoire a fait émerger un enjeu de mieux valoriser les ressources et les dynamiques existantes sur le territoire.
- Votre EVS communique régulièrement sur ses activités et sur les projets d'autres acteurs du territoire.

Pour évaluer cet impact particulier, vous pouvez démontrer que votre EVS informe les habitants sur les activités proposées par l'EVS et sur les initiatives existantes sur le territoire, en soulignant leur dynamisme et les opportunités d'engagement.

4. Votre EVS accompagne l'ancrage des acteurs institutionnels locaux dans la réalité et les besoins de votre territoire

En tant que partenaires des collectivités, les espaces de vie sociale sont particulièrement bien positionnés pour faire remonter des éléments de compréhension sur les habitants et sur le territoire.

La Cnaf souligne deux objectifs prioritaires des espaces de vie sociale :

- « Avoir une meilleure connaissance du territoire et de ses habitants, des besoins, voire des problématiques sociales ;
- Permettre la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par le terrain et une adaptation des orientations politiques des financeurs. »

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Le diagnostic de territoire a fait émerger des attentes des collectivités en termes de compréhension du territoire et des besoins des habitants.
- Votre EVS est associé à des réflexions diagnostiques ou stratégiques des collectivités.

FICHES IMPACTS (IMPACT 2/EVS)

Pour évaluer cet impact particulier, vous pouvez démontrer que votre diagnostic de territoire a été élaboré en prenant en compte les perspectives et les réalités d'une diversité de parties prenantes locales, et qu'il a été largement partagé avec les acteurs locaux.

Vous pouvez également souligner les occasions au cours desquelles votre EVS est associé à des réflexions stratégiques et à une planification d'actions sur votre territoire (Convention Territoriale Globale*, invitation aux réunions du Conseil municipal)

POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'ÉVALUATION

Outre les outils proposés dans la [fiche 12](#), vous pouvez utiliser votre diagnostic de territoire et vos fiches actions pour mesurer ces impacts.

Fiche n°	Quel outil ?	Pour quoi faire ?
6	La recherche documentaire	– Identifier les différentes initiatives présentes sur le territoire pour caractériser les dynamiques locales
7	Les fiches action	– Identifier les actions qui ont pour objectif l'accueil et l'accompagnement – Identifier les actions qui ont pour objectif la communication auprès des habitants – Identifier les actions qui ont pour objectif la participation des habitants à la vie locale – Construire des indicateurs d'évaluation

POUR ALLER PLUS LOIN

- Etude Familles Rurales : Quels impacts des associations en milieu rural ?
- Espaces de vie sociale : Évaluez vos impacts/Kit Méthodologique, EEXISTE pour la fédération nationale Familles Rurales, avec le soutien de la Cnaf

IMPACT 3 : LES TIERS-LIEUX CONTRIBUENT AU DYNAMISME CULTUREL DE LEUR TERRITOIRE

Le tiers-lieu contribue à élargir l'offre culturelle et à la rendre accessible à tous les publics.

- Par sa programmation et par sa capacité à faire venir sur des territoires parfois isolés des événements culturels nouveaux, il enrichit l'offre du territoire, notamment dans des zones rurales souvent moins bien dotées.
- Le tiers-lieu est également un lieu de pratique, pour des artistes en résidence ou pour des habitants qui viennent apprendre, créer, découvrir de nouvelles formes artistiques.
- Par la diversité des publics qu'il accueille, le tiers-lieu expose à la culture des personnes qui en sont habituellement éloignées du fait de leur âge, de leur milieu social et culturel, de leur isolement géographique ou social.

Cette dimension est soulignée dans le rapport « Nos Territoires en Action » de France Tiers-Lieux¹.

« La nature même des tiers-lieux s'inscrit dans un rapport de médiation culturelle : ils ouvrent la possibilité de pratiques culturelles à des gens qui n'y auraient jamais eu accès autrement. Les publics éloignés auront souvent plus de facilité à venir dans un lieu hybride où ils se sentent libres de pratiquer, ou simplement prendre un café et échanger. »

Beaucoup de tiers-lieux ont un volet important d'éducation, d'accompagnement et d'accès au numérique, ce qui contribue également à une ouverture culturelle différente vers de nouveaux médias et/ou par l'intermédiaire des nouveaux médias.

Là encore, « Nos Territoires en Action » pointe le rôle des tiers-lieux.

« Les tiers-lieux ont un rôle clé à jouer, pour développer des usages pertinents du numérique du quotidien, pas celui des start-ups mais celui des territoires, des habitants, des TPE, des associations, des écoles et des petites communes. Un numérique qui connecte, qui relie, qui facilite, qui renforce les collaborations locales, qui répond aux besoins des habitants de réinvestir une vie et une économie locale. »

1. France Tiers-Lieux, Nos Territoires en Action, Rapport 2021

FICHES IMPACTS (IMPACT 3)

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Votre tiers-lieu est largement ouvert à des publics variés et leur propose des activités de découverte et de pratiques culturelles et artistiques.
- Votre tiers-lieu offre une programmation artistique et culturelle riche et rare sur votre territoire, largement ouverte à tous.
- Votre tiers-lieu accompagne le développement d'activités de médiation numérique, de sensibilisation et d'éducation aux pratiques numériques.

Quelques exemples

Tiers-Lieu/Service ou Activité	Besoin identifié	Actions mises en place	Partenaires de l'action	Impacts recherchés	Évaluation
Le K-Rabo - Rabodanges (61)/Café culturel	La tendance de migration rurale tend à s'inverser mais le village de Rabodanges est vieillissant et peu animé. Une programmation culturelle et artistique permettrait de le revitaliser et d'attirer de nouveaux habitants.	Création d'un café culturel proposant notamment une animation culturelle et artistique et la vente de produits dérivés.	Municipalité, Fabrique de territoire, artistes locaux	Un accès à l'art et à la culture et, ce faisant, des rencontres intergénérationnelles et mixtes	Programmation culturelle et artistique Fréquentation Profil socio-démographique des personnes participant aux activités culturelles et artistiques
Gavray (50)/ Activités culturelles	Les activités artistiques et culturelles proposées sur le territoire ne répondent pas toujours aux envies et aux attentes des habitants. Certaines ne peuvent avoir lieu faute d'un local adapté.	Enquête auprès des habitants pour identifier les attentes et les besoins ; renouvellement de l'offre d'activités artistiques et culturelles dans le local du pôle de proximité.	Caf, Municipalité	Rendre accessible l'art et la culture à tous, notamment à de nouvelles formes d'art et de culture.	Nombre d'ateliers artistiques et culturels proposés de manière récurrente Nombre de participants Profil socio-démographique des participants
St Lon-les-Mines (40)/Médiation numérique	Une population vieillissante sur le territoire ne maîtrise pas les outils informatiques et reste exclue de certaines pratiques. Ces difficultés freinent aussi la réalisation de démarches en ligne.	Des permanences numériques et des ateliers thématiques proposés aux habitants	Municipalité	Permettre aux habitants exclus du numérique de développer leurs connaissances et leurs usages	Nombre de participants aux permanences numériques Satisfaction des participants

Comment évaluer cet impact ?

En démontrant que :

- Il y a un déficit d'accès à la culture et à la pratique artistique et culturelle sur votre territoire.
- Votre tiers-lieu développe une programmation artistique et culturelle pertinente par rapport aux envies et aux attentes des habitants.
- Les activités culturelles et artistiques proposées dans le cadre du tiers-lieu répondent aux envies et aux besoins des habitants et rendent accessibles de nouvelles pratiques.
- Vous proposez un accompagnement de la population à l'accès, à la pratique et aux usages du numérique dans la vie quotidienne, dans l'accès aux droits et dans le lien social.

EXEMPLES D'INDICATEURS* PERTINENTS

Indicateurs quantitatifs :

- Programmation artistique et culturelle du tiers lieu (événement, activités proposées)
- Nombre de partenaires associés à la programmation artistique et culturelle
- Fréquentation des événements et des activités artistiques et culturelles du tiers-lieu
- Profils socio-démographiques des participants à la programmation artistique et culturelle
- Nombre de services et d'activités proposés au sein du tiers-lieu en lien avec le numérique
- Profils socio-démographiques des publics fréquentant les activités et/ou services en lien avec le numérique
- Réduction de la distance moyenne d'accès à certaines activités artistiques, culturelles, numériques

Indicateurs qualitatifs :

- Satisfaction des usagers du tiers-lieu par rapport à la programmation socio-culturelle
- Part des usagers qui déclarent avoir découvert de nouvelles formes artistiques ou culturelles grâce au tiers-lieu
- Part des usagers qui déclarent avoir changé leurs pratiques culturelles et artistiques grâce au tiers-lieu
- Satisfaction des usagers du tiers-lieu quant aux services et activités en lien avec le numérique

FICHES IMPACTS (IMPACT 3)

- Part des usagers qui déclarent avoir développé de nouvelles compétences et/ou pratiques numériques grâce à l'accompagnement du tiers-lieu
- Exemples de personnes qui participent à la programmation artistique et culturelle
- Exemples de personnes qui participent aux activités numériques du tiers-lieu

OUTIL D'ÉVALUATION

Fiche n°	Quel outil ?	Pour quoi faire ?
1	Le registre de programmation et d'activités	<ul style="list-style-type: none">– Mesurer la richesse de la programmation artistique et culturelle du tiers-lieu– Mesurer la participation à la programmation artistique et culturelle
2	La Base Adhérents et partenaires	<ul style="list-style-type: none">– Décrire les caractéristiques socio-démographiques des usagers inscrits aux activités culturelles– Décrire les caractéristiques socio-démographiques des usagers inscrits aux activités numériques– Décrire les caractéristiques des partenaires associés aux activités culturelles du tiers-lieu
3	Les questionnaires	<ul style="list-style-type: none">– Mesurer la satisfaction des usagers par rapport à la programmation artistique et culturelle– Mesurer la satisfaction des usagers par rapport aux activités en lien avec le numérique– Mesurer l'amélioration de l'accès à certaines formes artistiques et culturelles– Mesurer l'évolution des pratiques numériques des usagers
4	Les temps de réunion et d'entretien	<ul style="list-style-type: none">– Comprendre la perception du rôle du tiers-lieu par les acteurs artistiques et culturels du territoire
5	L'animation d'ateliers participatifs	<ul style="list-style-type: none">– Faire réagir les usagers sur les apports culturels du tiers-lieu

POUR ALLER PLUS LOIN

- Etude Familles Rurales : Quels impacts des associations en milieu rural ?
- France Tiers-Lieux : Nos Territoires en Action, Rapport 2021

IMPACT 4 : LES TIERS-LIEUX CONTRIBUENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LEUR TERRITOIRE

Le tiers-lieu apporte sa contribution à la transition écologique du territoire. L'écologie peut faire partie de son ADN, notamment quand il fait l'objet d'une réhabilitation d'un ancien lieu emblématique du territoire qui passe du statut de friche à celui de lieu de vie. La rénovation se fait souvent selon des techniques écologiques et respectueuses de l'environnement : choix des matériaux, techniques de construction... L'aménagement du lieu en lui-même peut être symbole de transition, avec du matériel recyclé ou en matériaux de récupération, une présence de la nature au cœur du lieu, etc.

« Les tiers-lieux interrogent nos manières de consommer l'espace et misent sur la réparation, la rénovation, la réhabilitation plutôt que la création ex-nihilo. (...) Les tiers-lieux donnent une nouvelle vie à des espaces à l'abandon¹. »

Certains tiers-lieux portent des projets et activités spécifiquement orientés vers la transition environnementale, en sensibilisant les habitants et les acteurs locaux, et en leur donnant l'occasion de devenir acteur de la transition : circuits courts, réduction des déchets, réflexion sur les modes de consommation, lutte contre l'obsolescence programmée sont autant de thématiques susceptibles d'être abordées et travaillées au sein du tiers-lieu.

« Le tiers-lieu agit en espace de médiation vers la transition, dans lequel chaque citoyen, chaque acteur peut échanger avec ses pairs, se former, s'acculturer aux enjeux de la transition, proposer des pistes d'action et les expérimenter. (...) »

Les tiers-lieux se mobilisent pour la collecte, le réemploi et la réutilisation d'objets destinés à être jetés, à travers des événements de type repair cafés, ateliers de réparation d'objets par soi-même, ou l'intégration d'activités de recyclerie ou de ressourcerie. Les fablabs, makerspaces et hackerspaces proposent des ateliers de réparation d'objets numériques, partagent des ressources pour faire soi-même, distribuent des ordinateurs réparés ou encore recyclent du plastique pour imprimer des objets en 3D.²»

En outre, en milieu rural, le tiers-lieu peut jouer un rôle particulier sur les questions de transition agricole et de souveraineté alimentaire du territoire, simplement par la mise en place de grainothèques, de trocs de plantes ou de circuits courts, voire en contribuant à la « création de coopératives d'achats, à la mise en place d'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), de potagers partagés, voire à l'installation collective d'agriculteurs. » On parle dans ces cas-là de tiers-lieux nourriciers.

1. France Tiers-Lieux, Nos Territoires en Action, Rapport 2021

2. Ibidem

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Votre tiers-lieu développe un axe spécifique de réflexion et de projets autour de la transition écologique sur votre territoire : sensibilisation, ateliers zéro déchet, consommation responsable, repair cafés, etc.
- Votre tiers-lieu a mis en place des partenariats avec des acteurs de la transition écologique et développe des actions en partenariat avec eux.
- Votre tiers-lieu incarne la transition écologique du fait du lieu choisi, des matériaux et des équipements proposés, des modalités de gestion des déchets et de l'alimentation, l'utilisation des espaces extérieurs.
- Votre tiers-lieu porte un volet spécifique autour de l'alimentation durable et de la souveraineté alimentaire du territoire.
- Votre tiers-lieu contribue à réduire la distance moyenne parcourue par les habitants pour accéder à leur lieu de travail ou à certaines activités et services.

Quelques exemples

Tiers-Lieu/Service ou Activité	Besoin identifié	Actions mises en place	Partenaires de l'action	Impacts recherchés	Évaluation
La Locomotive, Poix-Terron (08)	Une ancienne halle à marchandises SNCF non utilisée et inexploitée, en plein centre du village.	Aménagement de la halle pour en faire un tiers-lieu ouvert sur son territoire Approche écologique de la rénovation du lieu.	Municipalité, SNCF (Programme 1001 Gares), France Active	Une réhabilitation de la gare Un espace exemplaire d'un point de vue environnemental	Qualité de la rénovation de la gare (matériaux utilisés, revalorisation de l'espace)
La Fabrique du Bocage (61)/Projet alimentaire territorial	Le territoire du bocage ornaï, pourtant très agricole, n'est pas souverain d'un point de vue alimentaire. Par exemple, les cantines ne s'approvisionnent pas auprès des producteurs locaux.	Réflexion au niveau du territoire avec les producteurs et les élus sur la souveraineté alimentaire du territoire. Expérimentation autour de la structuration d'une filière légumière avec 4 producteurs et 5 cantines locales.	Bio en Normandie, Collectif les Pieds dans le Plat, La Coop des Territoires	Développer une offre locale légumière adaptée aux besoins locaux Démontrer par une expérimentation la possibilité de développer des projets de souveraineté alimentaire locale	Évaluation qualitative de l'expérimentation auprès de tous les acteurs concernés Mesure de l'atteinte des objectifs en termes de production légumière et d'achat par les cantines du territoire
Commercy (55)/Marché de producteurs	Des producteurs locaux qui ne trouvent pas de débouchés localement ; des habitants qui n'ont pas accès à un marché de producteurs dans les environs.	Un marché de producteurs hebdomadaire proposé au sein du tiers-lieu	Producteurs locaux	Permettre la consommation en circuits courts de produits alimentaires locaux. Favoriser la rencontre entre habitants et producteurs agricoles du territoire.	Nombre de producteurs participants Nombre d'habitants consommateurs

Comment évaluer cet impact ?

En démontrant que :

- Votre tiers-lieu promeut de bonnes pratiques d'un point de vue environnemental et se veut un lieu exemplaire sur ces questions.
- Votre tiers-lieu développe une programmation en lien avec la transition écologique, en proposant des activités de sensibilisation, de passage à l'action et d'accompagnement des acteurs de la transition écologique.
- Les activités proposées autour de la transition écologique sont identifiées par les habitants et les encourage à de nouvelles pratiques.
- Votre tiers-lieu a mis en place des partenariats avec des acteurs de la transition écologique et est reconnu comme un lieu ressource sur ce sujet.
- Votre tiers-lieu se positionne comme un acteur de l'alimentation durable sur votre territoire en expérimentant de nouveaux modes de production alimentaire et/ou de consommation.
- Les usagers du tiers-lieu réduisent en moyenne la distance parcourue pour accéder à leur lieu de travail ou à certaines activités et certains services.

EXEMPLES D'INDICATEURS PERTINENTS

Indicateurs quantitatifs :

- Programmation en lien avec la transition écologique dans votre tiers-lieu (événements, activités proposées autour de la sensibilisation à l'environnement, la réduction des déchets, la consommation responsable, la lutte contre l'obsolescence programmée)
- Nombre de partenaires impliqués dans la transition écologique
- Fréquentation de la programmation en lien avec la transition écologique
- Profils socio-démographiques des participants à la programmation en lien avec la transition écologique
- Réduction de la distance parcourue en moyenne par les usagers pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour accéder à certaines activités et aux services du quotidien

Indicateurs qualitatifs :

- Pratiques environnementales en place au sein du tiers-lieu (aménagement, matériaux, ménage, produits proposés)
- Part des usagers qui déclarent avoir été sensibilisés à des sujets de transition écologique par le biais du tiers-lieu

FICHES IMPACTS (IMPACT 4)

- Part des usagers qui déclarent avoir changé certaines pratiques pour réduire leur empreinte environnementale à la suite de leur participation à certaines activités du tiers-lieu
- Perception des partenaires quant au rôle du tiers-lieu dans la transition écologique de son territoire
- Exemples de projets de transition écologique portés ou co-portés par le tiers-lieu

OUTIL D'ÉVALUATION

Fiche n°	Quel outil ?	Pour quoi faire ?
1	Le registre de programmation et d'activités	<ul style="list-style-type: none"> – Mesurer la richesse de la programmation en lien avec la transition écologique – Mesurer la participation à la programmation en lien avec la transition écologique
2	La Base Adhérents et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> – Décrire les caractéristiques socio-démographiques des usagers inscrits aux activités en lien avec la transition écologique – Identifier les partenaires associés aux actions de transition écologique et décrire leurs actions et leurs caractéristiques
3	Les questionnaires	<ul style="list-style-type: none"> – Mesurer ce que les usagers perçoivent du rôle du tiers-lieu dans la transition écologique – Mesurer les changements de perception et de pratiques des usagers autour des sujets environnementaux portés par le tiers-lieu – Mesurer la réduction des déplacements moyenne des usagers liée au télétravail et au rapprochement de certaines activités et services
4	Les temps de réunion et d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> – Comprendre la perception du rôle du tiers-lieu par les acteurs de la transition écologique du territoire – Comprendre la perception des acteurs institutionnels locaux quant au rôle du tiers-lieu dans la transition écologique de son territoire
5	L'animation d'ateliers participatifs	<ul style="list-style-type: none"> – Faire réagir les usagers sur les apports du tiers-lieu à la transition écologique du territoire – Faire réagir les partenaires sur les apports du tiers-lieu à la transition écologique du territoire

POUR ALLER PLUS LOIN

- Etude Familles Rurales : Quels impacts des associations en milieu rural ?
- France Tiers-Lieux : Nos Territoires en Action, Rapport 2021

IMPACT 5 : LES TIERS-LIEUX CONTRIBUENT AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE LEUR TERRITOIRE

Le tiers-lieu est un acteur économique de son territoire, souvent employeur, parfois incubateur de projets, ou encore fournisseur de biens et de services marchands : café, épicerie, espace de télétravail, point de distribution alimentaire en circuits courts...

Nés d'échanges entre les parties prenantes du tiers-lieu, portés par le tiers-lieu ou par ses membres, ces projets inventent souvent de nouveaux modes de faire et réinventent les leviers de l'économie locale. Le tiers lieu est donc un levier de dynamisme entrepreneurial sur le territoire.

« [20% des tiers-lieux] accueillent des incubateurs ou accompagnent leurs membres dans la création de leur entreprise. Ils sont à l'origine de dynamiques de coopération favorables à la création d'activités économiques, dans des secteurs innovants et d'avenir, tels que le réemploi, les circuits courts, l'alimentation durable, les nouvelles mobilités, l'innovation sociale¹. ... »

Le tiers-lieu est aussi souvent un cadre de travail aux télétravailleurs ou aux travailleurs indépendants. France Tiers-Lieu estime à 150 000 le nombre de personnes qui travaillent quotidiennement au sein d'un tiers-lieu.

« Les tiers-lieux sont des alternatives au travail à domicile, fournissant un cadre approprié, assurant de bonnes conditions matérielles, le maintien du lien social et une meilleure conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle. (...) »

Espaces propices à l'innovation et au développement d'activités, les entrepreneurs, porteurs de projets ou travailleurs indépendants y trouvent des services et un environnement dynamique favorables à la créativité et au développement de leurs activités et chiffre d'affaires². »

Enfin, le tiers-lieu se positionne en partenaire des entreprises du territoire en leur proposant des partenariats et en les inspirant dans des démarches d'innovation, utiles aux entreprises et plus largement au territoire.

« Les tiers-lieux constituent de nouvelles portes d'entrée dans les territoires pour les entreprises. De plus en plus d'entreprises participent à la création de tiers-lieux, intègrent ces communautés locales ou en deviennent des partenaires : pour accueillir les télétravailleurs et salariés nomades ; pour conserver des services de proximité ou faire évoluer leurs espaces physiques ; pour leur transformation numérique ; pour développer des démarches d'innovation ouverte ; pour relocaliser une partie de la production³. »

1. France Tiers-Lieux, Nos Territoires en Action, Rapport 2021

2. Ibidem

3. Ibidem

FICHES IMPACTS (IMPACT 5)

Cet impact est particulièrement avéré si...

- Votre tiers-lieu est porteur d'un projet économique : vente de biens et de services, coworking, incubateur d'entreprises...
- Votre tiers-lieu accueille des télétravailleurs et des travailleurs indépendants et leur offre un cadre propice à leur épanouissement professionnel.
- Votre tiers-lieu a mis en place des partenariats avec des entreprises du territoire et collabore avec elles autour de certains projets d'innovation et de développement économique local.

Quelques exemples

Tiers-Lieu/Service ou Activité	Besoin identifié	Actions mises en place	Partenaires de l'action	Impacts recherchés	Évaluation
Le Bercaïl, Réquista (12)/Espace entrepreneurs	Les entrepreneurs du territoire, notamment de TPE, sont souvent seuls face aux démarches qu'ils ont à accomplir au quotidien : recrutement, investissement, aménagement...	Mise en place d'un guichet unique d'accompagnement autour des projets de recrutement, de transmission d'entreprise, d'investissement, d'innovation, de transition numérique ou écologique	Communauté de Communes	Une meilleure connaissance des besoins des entrepreneurs locaux, des entrepreneurs mieux accompagnés, des entreprises plus pérennes et soutenues	Nombre d'entreprises s'adressant à l'espace entrepreneurs Profils des entreprises Typologie des besoins Satisfaction des usagers de l'espace entrepreneurs
Le Bercaïl, Réquista (12)/Coworking	Des chefs d'entreprises, travailleurs indépendants et salariés en télétravail isolés au quotidien	Un espace de coworking convivial, équipé pour répondre aux besoins des travailleurs, disponible à la demi-journée, à la journée, à la semaine ou au mois	Communauté de communes	Une meilleure qualité de vie au travail pour les travailleurs isolés du territoire Des liens renforcés entre dirigeants d'entreprises et travailleurs indépendants.	Nombre d'usagers de l'espace de coworking Profil des usagers du coworking Satisfaction des usagers du coworking
Briouze (61)/Partenariats entreprises	Les actions portées par les acteurs associatifs et institutionnels du territoire se font toujours en silos, sans mettre en avant de synergies	Autour de chaque action du tiers-lieu, un partenariat habitants, association, collectivité, entreprises	Les entreprises du territoire	Plus de liens entre les entreprises et les acteurs du territoire Un changement de l'image des entreprises auprès des habitants et des acteurs associatifs et institutionnels	Nombre de partenariats entreprises Perception des entreprises partenaires sur le tiers-lieu et ses apports pour le territoire

Comment évaluer cet impact ?

En démontrant que :

- Votre tiers-lieu est un acteur économique dynamique du territoire, en mesurant les retombées économiques de vos actions : création d'emplois, mise en place d'activités économiques au sein du tiers-lieu ou avec des partenaires.
- Votre tiers-lieu accompagne des initiatives économiques : incubation de projets d'entreprises, accueil et accompagnement d'entrepreneurs, etc.
- Votre tiers-lieu propose un espace de coworking et améliore la qualité de vie au travail d'entrepreneurs, travailleurs indépendants, télétravailleurs.
- Votre tiers-lieu se positionne comme un partenaire des entreprises locales et leur propose de participer à votre écosystème d'acteurs locaux.

EXEMPLES D'INDICATEURS PERTINENTS

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'emplois au sein du tiers-lieu
- Chiffre d'affaires généré par les activités génératrices de revenus du tiers-lieu
- Nombre de services proposés aux entreprises et aux entrepreneurs locaux
- Nombre d'utilisateurs des services proposés aux entreprises et aux entrepreneurs locaux
- Nombre d'utilisateurs, ponctuels et réguliers, du coworking
- Nombre d'entreprises partenaires du tiers-lieu

Indicateurs qualitatifs :

- Satisfaction des entreprises et des entrepreneurs locaux utilisateurs des services du tiers-lieu
- Apports du tiers-lieu pour les entreprises et les entrepreneurs locaux accompagnés par les services du tiers-lieu
- Satisfaction des utilisateurs du coworking
- Apports du tiers-lieu perçus par les utilisateurs du coworking (notamment amélioration de la qualité de vie au travail)
- Description d'initiatives économiques portées ou co-portées par le tiers-lieu
- Exemples d'entreprises accompagnées par le tiers-lieu
- Portraits d'utilisateurs du coworking
- Exemples de partenariats avec des entreprises développés par le tiers-lieu

OUTIL D'ÉVALUATION

Fiche n°	Quel outil ?	Pour quoi faire ?
1	Le registre de programmation et d'activités	<ul style="list-style-type: none"> – Mesurer la richesse de la programmation destinées aux entreprises – Identifier les entreprises associées aux actions du tiers-lieu
2	La Base Adhérents et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> – Décrire les caractéristiques des entreprises utilisatrices ou partenaires du tiers-lieu – Décrire les caractéristiques socio-démographiques des usagers du coworking – Décrire les caractéristiques des partenaires associés au tiers-lieu sur le volet économique (entreprises, associations d'entreprises, etc.)
3	Les questionnaires	<ul style="list-style-type: none"> – Mesurer ce que les usagers perçoivent du rôle du tiers-lieu dans le dynamisme économique du territoire – Mesurer la satisfaction des usagers des services aux entreprises <ul style="list-style-type: none"> – Caractériser les apports du tiers-lieu pour les entreprises – Mesurer la satisfaction des usagers du coworking – Caractériser les apports du tiers-lieu pour les usagers du coworking
4	Les temps de réunion et d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> – Comprendre les attentes et la perception du rôle du tiers-lieu par les entreprises du territoire <ul style="list-style-type: none"> – Caractériser les apports du tiers-lieu pour les entreprises – Caractériser les apports du tiers-lieu par les usagers du coworking – Comprendre la perception des acteurs institutionnels locaux quant au rôle du tiers-lieu dans le dynamisme économique du territoire
5	L'animation d'ateliers participatifs	<ul style="list-style-type: none"> – Faire réagir les entreprises sur les apports du tiers-lieu pour elles-mêmes et pour le territoire – Permettre aux usagers du coworking d'exprimer leurs attentes et de caractériser ce que le tiers-lieu leur apporte – Faire réagir les partenaires sur les apports du tiers-lieu au dynamisme économique du territoire

POUR ALLER PLUS LOIN

- Etude Familles Rurales : Quels impacts des associations en milieu rural ?
- France Tiers-Lieux : Nos Territoires en Action, Rapport 2021